



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE PERSAN, BEAUMONT ET ENVIRONS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du VENDREDI 27 MARS 2015

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	13	13

Vote
A L'UNANIMITE
Pour: 13
Contre: 0
Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
SOUS-PREFECTURE DE PONTOISE

Le: **31 MAR. 2015**

Et
Publication ou notification du:

31 MAR. 2015

L'an 2015, le 27 Mars à 18:00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle de Réunion, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BAZIN Arnaud, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit le 19/03/2015.

Présents : Titulaires (11) : MM. DRIANCOURT, BENITEZ, ANTY, LAZARUS, DA SILVA, BOUCHEZ, CHARPENTIER, PIALOT, BAZIN, SUIRE, BOURCIGAUX,
Absents excusés pouvoir (2) : Mme GROUX représenté par M. FOIREST, M. DUHAMEL représenté par M. DESCAMPS.

Suppléants (2) : M. LESUEUR, Mme LOVINSKY

2015 - 09 – BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES

Monsieur le Président rappelle au Syndicat que conformément :

à l'article 11 de la loi 95-127 du 8 Février 1995,

- à la circulaire C95014 du 22 Février 1995 de Monsieur le Préfet du Val d'Oise,
- à la circulaire C96065 du 18 avril 1996 de Monsieur le Préfet du Val d'Oise,

Il lui est fait désormais obligation de dresser un bilan annuel des acquisitions et cession immobilières effectuées pendant l'exercice budgétaire retracé par le Compte Administratif.

Compte tenu du fait qu'aucune mutation n'a été enregistrée pendant l'exercice 2014, Monsieur le Président propose au Comité d'y apporter la mention « néant ».

Le Comité Syndical,

Après l'exposé qui précède,

Délibère et décide à ***L'UNANIMITE***

D'approuver le tableau d'état des acquisitions et cessions immobilières joint à la présente délibération revêtu de la mention « néant », ledit état figurant en annexe du compte administratif 2014.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Les membres présents ont signé pour copie conforme :

Le Président



Accusé de réception

095-259500098-20150327-201509-DE

reçu le : 31/03/2015

ETAT DES ACQUISITIONS IMMOBILIERES

Désignation du bien (Terrains, immeubles, droits réels)	Localisation	Références Cadastrales	Origine de Propriété	Identité du cédant	Identité du Cessionnaire	Conditions de la cession	Montant
			NEANT				

ETAT DES CESSIONS IMMOBILIERES

Désignation du bien (Terrains, immeubles, droits réels)	Localisation	Références Cadastrales	Origine de Propriété	Identité du cédant	Identité du Cessionnaire	Conditions de la cession	Montant
			NEANT				